

## Objet : Action culturelle du Pays – Etude de structuration culturelle

Monsieur le Président expose le projet culturel du Pays, pour 2007, qui s'établit selon trois axes de développement :

1. la diffusion de spectacle vivant : Hivernales du rire et du vin, Musiques au cœur du Vignoble et Contes d'Automne, portant sur la programmation d'une quinzaine de spectacles ;
2. le soutien à la pratique musicale amateur : création d'une chorale (110 choristes) et d'un orchestre d'harmonie (60 musiciens), à l'échelle du Pays ; ces deux formations de musique d'ensemble préparent un spectacle autour des événements viticoles de 1907 sous la direction d'un chef d'orchestre professionnel, de deux chefs de chœur et de professeurs de musique, avec l'appui d'un écrivain et d'un conteur professionnels ;
3. la mutualisation des moyens et des lieux de culture, avec édition d'un agenda culturel, organisation de séances de formation à destination des organisateurs d'événements culturels et réalisation d'une étude de structuration culturelle ; cet axe concerne également des projets d'équipements inscrits au contrat de Pays 2007 et portés par les communes ou communautés de communes.

Depuis la reprise des actions de développement culturel des chartes intercommunales par le Pays, le contexte culturel a évolué, avec, notamment, la prise de la compétence Culture par plusieurs communautés de communes (dont certaines sont accompagnées en matière de structuration dans le cadre de conventions de développement culturel) et la création de l'équipement culturel départemental "Sortie Ouest".

Il convient, d'ores et déjà, de préparer les orientations générales de la politique culturelle à l'échelle du Pays, pour la période 2007-2013, en termes de complémentarité des politiques culturelles territoriales :

- avoir une meilleure connaissance des pratiques culturelles locales, pour une mise en réseau des acteurs (diffuseurs de spectacle, lieux d'exposition, artistes, associations de pratique amateur...)
- définir les enjeux d'une politique culturelle de Pays à moyen terme,
- proposer une stratégie culturelle pour le Contrat de Projet 2007–2013, améliorant la lisibilité des politiques culturelles territoriales et clarifiant les rôles et interventions respectifs,
- arrêter un premier plan d'action opérationnel pour 2008.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 30.000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| - Conseil Général de l'Hérault ..... | 12 000 € |
| - Région Languedoc-Roussillon .....  | 12 000 € |
| - Autofinancement .....              | 6 000 €  |

l'opération étant inscrite au contrat de projet 2007.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette étude par le Syndicat Mixte, sur son plan de financement et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette étude par le Syndicat Mixte, sur son plan de financement et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 10 mai 2007.

Le Président,  
**Francis BOUTES**

|  |
|--|
| <p>Reçu en Sous-Préfecture<br/>De Béziers<br/>Le 29 mai 2007</p> |
|--|